



# LES ASSOCIATIONS FACE A LA CONJONCTURE...

6<sup>ème</sup> édition – avril 2014

Sous la direction de  
Cécile BAZIN et Jacques MALET

## L'ESSENTIEL

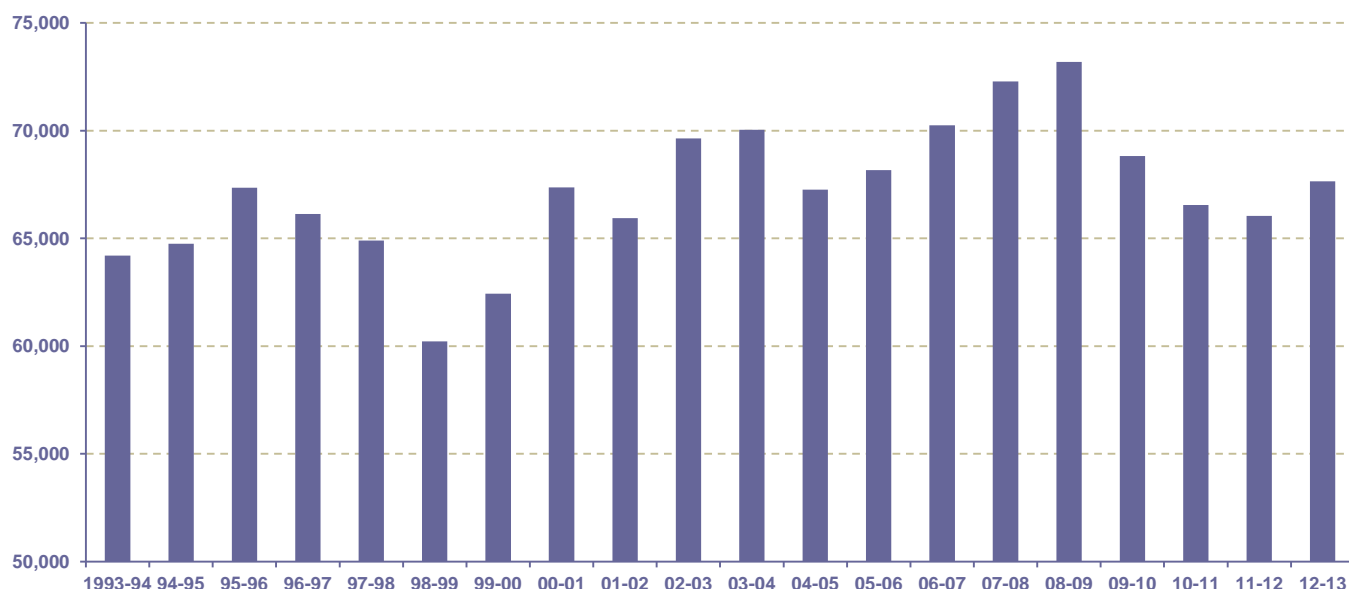
La dynamique de créations, observée à la hausse au cours de l'année associative 2012-2013, semble se confirmer au cours des deux premiers trimestres de l'année 2013-2014. En termes d'emploi, après deux trimestres de hausse, en lien avec le dispositif des emplois d'avenir, le dernier trimestre 2013 marque une pause. Toutefois, en glissement annuel, entre le dernier trimestre 2012 et le dernier trimestre 2013, la progression est de l'ordre de 0,3%, correspondant à presque 5.000 emplois gagnés. Mais cette évolution est différente, entre un secteur médicosocial et un secteur du sport en nette hausse, et les domaines de la culture et de l'aide à domicile, en nette baisse.

Le moral des responsables, mesuré chaque semestre, a montré une légère embellie en décembre 2013, mais toujours avec de fortes préoccupations quant aux ressources humaines bénévoles et quant au renouvellement des dirigeants. La prochaine enquête sera réalisée en mai 2014.

# CHAPITRE 1 – LA DEMOGRAPHIE ASSOCIATIVE

On connaît avec précision la date de naissance d'une association, par publication au Journal officiel ou par déclaration au tribunal d'instance pour l'Alsace et la Moselle. C'est ce qui nous permet de faire ce suivi annuel, présenté dans ce graphique, à partir de l'année 1993-1994<sup>1</sup>.

Graphique 1 : Evolution des créations d'associations, selon les « années associatives »



Source : Journal officiel et préfectures d'Alsace et Moselle. Traitement R & S.

Depuis 20 ans, des vagues de hausse et de retrait se succèdent. De 1993-94 à 2001-02, la moyenne annuelle des créations est inférieure à 65.000. Elle est supérieure à 70.000 entre 2002-03 et 2008-09, année record avec plus de 73.000 associations nouvelles. Depuis, la moyenne des quatre dernières années a nettement fléchi et s'élève à 67.000. On pointerait toutefois une reprise en 2012-2013, qui semble se confirmer, au cours de la présente année 2013-2014.

En effet, au cours des mois de septembre, octobre et novembre 2013, le nombre de créations a légèrement augmenté, de 1%, par rapport aux mêmes mois de l'année 2012-2013. Au cours des mois de décembre 2013, janvier et février 2014, il a varié assez faiblement, de 0,4%, et en cumul pour ces deux premiers trimestres, le bilan positif est de 0,7% par rapport à l'année 2012-2013.

Pour mémoire, l'an passé, ces deux premiers trimestres avaient enregistré une hausse de 2,9% qui avait préfiguré la hausse annuelle un peu supérieure à 2%. Il est probable qu'elle sera donc nettement ralentie, au bilan de l'ensemble de l'année associative 2013-2014.

Pour ce qui concerne le nombre d'associations aujourd'hui en France, le lecteur pourra se reporter à la 11<sup>ème</sup> édition de *La France associative en mouvement* – septembre 2013, dont le premier chapitre intitulé *Le monde connu des associations* présente une nouvelle approche et une nouvelle typologie.

<sup>1</sup> Pour des raisons largement argumentées dans nos précédentes publications, nous mesurons l'évolution annuelle des créations d'associations du début septembre à la fin du mois d'août de l'année suivante. A la fois parce que cette période correspond au rythme de la vie associative elle-même, et pour éviter des biais très importants constatés et démontrés, lors de mesures à l'année civile.

## CHAPITRE 2 – L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Nous observons l'évolution de l'emploi dans les associations, dans le cadre d'un partenariat qui se développe depuis sept années, avec l'ACOSS-URSSAF, pour ce qui concerne le régime général, et la CCMSA, pour ce qui concerne le régime agricole. Cette évolution est présentée d'une manière détaillée, année après année, et sur un plan conjoncturel, trimestre après trimestre, après correction des variations saisonnières.

Après une année 2011 particulièrement difficile pour le secteur, l'année 2012 a présenté un redressement de l'emploi associatif<sup>2</sup> (+ 0,1%) qui a tranché avec l'évolution négative de l'ensemble du secteur privé (- 0,1%). L'année 2013, observée trimestre après trimestre, confirme cette évolution qui s'est notamment expliquée par la création des emplois d'avenir.

### A – L'ÉVOLUTION CONJONCTURELLE.

Tableau 1 - Evolution comparée de l'emploi dans le secteur associatif et dans l'ensemble du secteur privé  
(Données corrigées des variations saisonnières)

	Glissement trimestriel	Effectifs CVS		Masse salariale CVS	
		Associations	Ensemble privé	Associations	Ensemble privé
Année 2009-2010	4e trim 2009	0,7%	0,0%	2,9%	0,6%
	1er trim 2010	0,5%	0,0%	<b>-0,3%</b>	0,2%
	2e trim 2010	0,4%	0,3%	0,8%	1,0%
	3e trim 2010	0,4%	0,3%	0,5%	0,6%
Année 2010-2011	4e trim 2010	<b>-0,6%</b>	0,3%	0,2%	0,7%
	1er trim 2011	-0,0%	0,5%	0,7%	1,5%
	2e trim 2011	<b>-0,3%</b>	0,2%	0,3%	0,8%
	3e trim 2011	<b>-0,2%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,1%</b>	0,2%
Année 2011-2012	4e trim 2011	0,0%	0,1%	0,6%	0,8%
	1er trim 2012	0,4%	<b>-0,1%</b>	1,1%	0,7%
	2e trim 2012	0,1%	<b>-0,1%</b>	0,4%	0,3%
	3e trim 2012	0,0%	<b>-0,1%</b>	0,8%	0,4%
Année 2012-2013	4e trim 2012	0,0%	<b>-0,2%</b>	0,3%	0,2%
	1er trim 2013	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	0,3%	0,1%
	2e trim 2013	0,1%	<b>-0,1%</b>	0,6%	0,6%
	3e trim 2013	0,4%	<b>-0,1%</b>	0,4%	0,3%
(1)	4e trim 2013	0,0%	0,0%	0,5%	0,2%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. (1) Année 2013-2014.

Les associations sont très nombreuses à vivre au rythme de l'année scolaire. Nous avons donc pris le parti d'observer l'emploi de ce secteur en conséquence. L'année 2010-2011 a été la plus mauvaise pour les associations, avec quatre trimestres consécutifs négatifs ou sans progression, ce qui s'est traduit par un glissement annuel de -1,2%, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.

L'année suivante (2011-2012) a marqué une certaine stabilisation, sans aucun trimestre en négatif, et un glissement annuel légèrement positif de 0,6%.

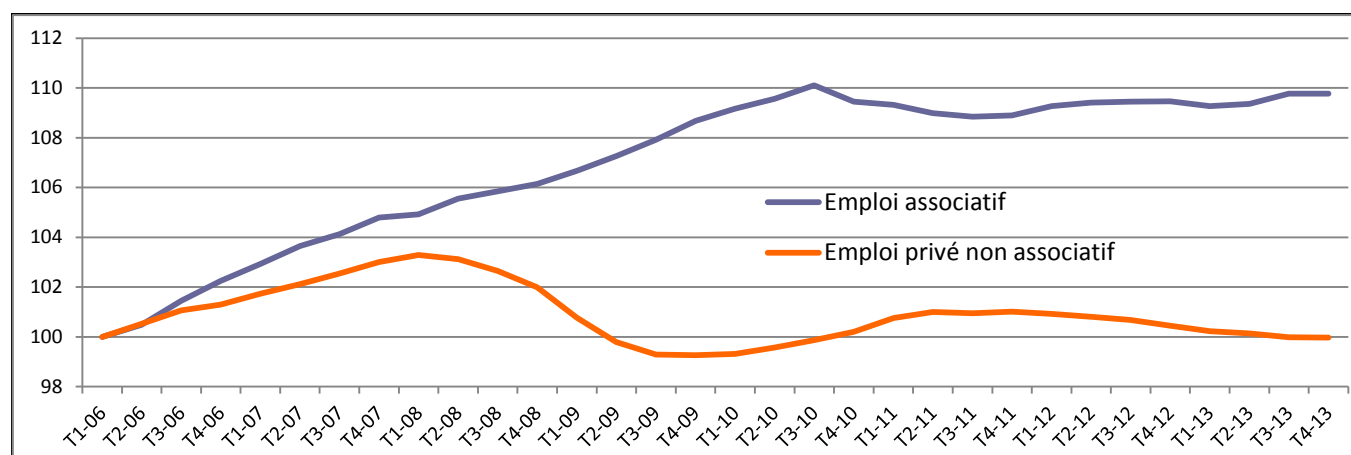
<sup>2</sup> Un total de 165.000 établissements employant plus de 1.800.000 salariés, pour une masse salariale de plus de 36 milliards d'euros.

L'année 2012-2013 avait assez mal commencé, avec un trimestre de rentrée en équilibre, mais avec un premier trimestre 2013 en retrait de 0,2%, vraisemblablement lié à l'annonce de dotations financières en baisse, au titre de l'année civile 2014. Le deuxième trimestre s'est situé un peu au-delà de l'équilibre, et le troisième trimestre 2013 (juillet-août-septembre) a présenté les premiers effets de la mesure nationale des emplois d'avenir. Le glissement annuel de cette année 2012-2013 s'établit ainsi en légère augmentation (0,3%). Après un dernier trimestre 2013 strictement à l'équilibre, le bilan de l'année civile s'établit sensiblement au même niveau.

Ainsi, que ce soit selon l'année associative 2012-2013, ou selon l'année civile 2013, le secteur associatif aura gagné un peu moins de 5.000 emplois, à la différence de l'ensemble du secteur privé.

Pour illustrer cette comparaison entre le secteur associatif et l'ensemble du secteur privé, et la présenter sur une longue période, le graphique suivant est construit en base 100 au premier trimestre 2006, soit nettement avant le début de la crise économique.

Graphique 2 - Evolution trimestrielle comparée de l'emploi, après correction des variations saisonnières (en base 100 au 1er trimestre 2006)



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Les deux courbes s'écartent assez légèrement jusqu'au deuxième trimestre 2008, début de la crise financière. L'ensemble du secteur privé chute lourdement, pendant que le secteur associatif résiste jusqu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, alors que l'ensemble du secteur privé est en légère remontée depuis une année. Cet effet retard s'explique en partie par la nature des moyens dont disposent les associations, qui les mettent un peu à l'abri des aléas de la conjoncture économique.

Au bilan de cette longue période, le secteur associatif dispose d'un nombre d'emplois supérieur de près de 10% à ce qu'il était début 2006, alors que l'ensemble du secteur privé se retrouve à peu près au même niveau.

## B – UNE EVOLUTION DIFFERENTIEE

Pour observer les évolutions respectives de chaque secteur, tout comme celle de chacune des régions, l'expérience nous a appris la prudence. Il peut en effet y avoir certaines modifications administratives (changements de statuts, changements de code d'activité, changements ou restructurations géographiques) qui impactent tel ou tel résultat trimestriel. Nous préférons donc publier des résultats en glissement annuel, ce qui permet de relativiser ces modifications.

## 1 – SELON LES SECTEURS D'ACTIVITE

Tableau 2 - Variation du nombre de salariés sur un an (4<sup>ème</sup> trimestre 2012 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2013)

Rappel « Ensemble du secteur privé »	- 0,4%
Rappel « Ensemble du secteur associatif »	0,3%
Variations selon les principaux secteurs associatifs	
Enseignement	- 0,6%
Santé	0,8%
Hébergement médicosocial	2,4%
Action sociale sans hébergement	- 0,5%
<i>dont Aide à domicile</i>	- 2,7%
Activité sportives	3,6%
Activités culturelles	- 2,4%
Autres activités associatives	-0,4%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S.

Au sein du secteur associatif, trois ensembles affichent une évolution positive : il s'agit surtout du secteur médicosocial (+ 2,4%) et du sport (+ 3,6%), ce dernier connaissant en fait un rattrapage par rapport à de très fortes baisses enregistrées en 2011. Le secteur de la santé est en légère augmentation (0,8%). Au sein du secteur social sans hébergement, il faut isoler l'aide à domicile, dont la baisse est continue depuis le début de l'année 2010, avec une perte de l'ordre de 10.000 emplois.

Enfin, si le secteur de l'enseignement est assez proche de l'équilibre, il n'en va pas de même de celui de la culture, qui perd 2,4% de ses salariés sur une année. Si l'on observe son évolution depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, début des difficultés rencontrées par le secteur associatif, ce secteur a perdu environ 6% de son emploi.

Au-delà de cette présentation des principaux secteurs, la ventilation des emplois du secteur associatif peut se faire d'une manière très fine, à partir des codes d'activité. Elle était jusqu'à présent toutefois limitée par un nombre important d'employeurs et de salariés dits « non classés ailleurs ». Nous avons identifié une marge de progression importante, consistant à reclasser aisément un certain nombre de ces établissements.

Ce travail patient d'identification de ces marges, réalisé avec l'équipe de l'ACOSS, a été poursuivi en lien avec les services de l'INSEE (Division Services au sein de la direction des statistiques d'entreprises). Un premier résultat très important a été obtenu, et permettra une plus grande finesse dans le bilan statistique de l'emploi en 2013 : environ 54.000 salariés ont été reclassés sous le code correspondant réellement à leur activité, faisant passer de 13,6% à 10,5%, la part des salariés rattachés à un employeur inscrit sous le code APE « non classés ailleurs ».

## 2 – SELON LES REGIONS

Toujours à partir du glissement annuel du nombre d'emplois, entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, des différences apparaissent selon les régions. Par rapport à la moyenne nationale, cinq régions sont nettement au-dessus, avec une évolution égale ou supérieure à 1% : le Nord-Pas-de-Calais, l'Aquitaine, l'Alsace, la Lorraine, et l'Auvergne. De leur côté quatre régions enregistrent une évolution annuelle nettement négative : la Basse-Normandie, la Bourgogne, PACA et le Centre. Dans trois régions, l'évolution de l'emploi associatif est même inférieure à celle de l'ensemble de l'emploi privé, sur une année : le Centre, Midi-Pyrénées et PACA.

Le lecteur intéressé par les données territoriales, pourra se référer aux [chiffres clés](#) actualisés de chacun des départements. Il y trouvera l'estimation du nombre d'associations en activité et du nombre de bénévoles pour les animer et les développer, ainsi que le nombre et la ventilation des salariés associatifs, selon les différents secteurs d'activités.

## CHAPITRE 3 – LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Une cinquième vague d'enquête de conjoncture, semestrielle, a permis de donner la parole aux dirigeants bénévoles sur la façon dont leurs associations ont vécu les derniers mois de l'année 2013, depuis la rentrée de septembre, et sur la façon dont ils envisageaient les premiers mois de l'année 2014. Les questions étaient posées exactement dans les mêmes termes que lors des vagues précédentes, et l'échantillon a été traité selon les mêmes règles de pondération pour traduire la réalité de l'ensemble du secteur associatif.

A partir d'une année associative qui commence généralement à la rentrée d'automne, et selon l'avis de notre comité d'experts, ces enquêtes sont réalisées au mois de décembre, après quelques mois d'activité, et au mois de mai, avant la pause de l'été. Cette vague a permis d'interroger 1.652 responsables d'association, entre le 10 et le 19 décembre 2013. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'associations.

Les résultats détaillés, selon le secteur d'activité, la présence et le nombre de salariés, et selon le budget des associations, ont été publiés dans la précédente note de conjoncture (janvier 2014).<sup>3</sup>

Ce baromètre, mis en place au mois de décembre 2011, permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de trois critères portant sur la situation constatée (situation financière, situation au regard du bénévolat et situation générale), et de deux critères concernant les pronostics, respectivement sur la situation à venir et sur les projets envisagés.

		Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des prochains mois	La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	56%	50%	56%	51%	52%
	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Nous avons maintenant le recul suffisant pour observer quelques différences saisonnières, liées au rythme de l'activité associative : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, le constat des responsables est meilleur qu'au mois de mai, vers la fin de l'année associative, quand la fatigue fait son effet, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, peuvent manquer à l'appel.

La situation financière est jugée positive par 60% des dirigeants, en légère augmentation de 3 points par rapport à décembre 2012, sensiblement au même niveau qu'au mois de décembre 2011. Cette proportion est, en revanche, nettement plus forte que ce qu'elle était en mai 2013 (53%).

<sup>3</sup> Ils sont accessibles sur le site [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) Etudes thématiques / Les associations face à la conjoncture.

La ressource humaine bénévole est jugée moins sévèrement au mois de décembre qu'au mois de mai de chaque année : l'observation de la proportion des dirigeants satisfaits montre que l'on se situe toujours au-dessous de la moyenne (48%), mais avec une légère progression, de deux points entre décembre 2011 et décembre 2012, et de deux autres points entre décembre 2012 et décembre 2013.

Au bilan, en décalage positif par rapport aux deux composantes que sont la situation financière (60%) et la ressource humaine bénévole (48%), le regard que portent les responsables associatifs est positif dans une proportion de 67%. On notera, cette fois, que cette proportion est inférieure de deux points à ce qu'elle était il y a un an, en décembre 2012 (69%).

Une lecture continue de ces résultats montre une nette embellie lors des enquêtes de mai et décembre 2012, vraisemblablement liée aux changements politiques intervenus, suivie d'une baisse significative en mai 2013, marquant sans doute une certaine déception.

Nous avons aussi observé les influences respectives que peuvent avoir le sujet des finances et celui des ressources humaines bénévoles : le premier est moins facilement contournable. C'est ainsi que parmi les responsables qui jugent la situation financière de leur association difficile, il ne s'en trouve que 50% pour faire un bilan général positif. Parmi ceux qui jugent la situation de leur association difficile au regard du bénévolat, il s'en trouve tout de même 64% pour émettre un diagnostic général positif.

Pour les premiers mois de cette année 2014, à partir d'une proportion des dirigeants qui portent un jugement favorable sur la situation de leur association fin 2013 (67%), le pronostic est bien plus prudent, car positif pour 56% des répondants.

En dépit de la prudence affichée, et compte tenu des besoins ressentis et du volontarisme des dirigeants, la part de ceux qui envisagent des projets nouveaux ou une extension de l'activité de l'association (61%) est supérieure à la proportion des responsables optimistes (56%).

Parmi les sujets d'inquiétude mentionnés par les responsables, les ressources humaines bénévoles arrivent en tête (52%), suivies d'une manière significative par la question du renouvellement des dirigeants, au même niveau que la situation financière (43%). L'évolution des politiques publiques arrive ensuite (33%) en moyenne générale, mais se situe en deuxième rang, juste derrière la question financière, au sein des plus grandes associations.

« Au fond, comment vous sentez-vous personnellement, dans votre rôle de responsable associatif ? », telle était la question posée enfin aux dirigeants. Ils se sont dits « *plus déterminés que jamais* », dans une proportion de 16% (moins un point par rapport à décembre 2011), « *déterminés* » dans une proportion de 62% (moins deux points). Ils se sont dits « *résignés* », dans une proportion de 15% (plus quatre points par rapport à décembre 2011), plus forte dans le secteur du sport et des loisirs, ou encore « *révoltés* » dans une proportion de 6% (moins deux points par rapport à décembre 2011), proportion grim pant toutefois à 15% dans les plus grandes associations.

#### **RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.**

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org). R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

## ANNEXE

### DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

- **Champ de l'étude**

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations non déclarées (9210), les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économie » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

- **Une unité de compte : l'établissement**

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

- **La notion d'emploi**

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- **Le secteur concurrentiel** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- **La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

- **Les données corrigées des variations saisonnières (CVS)** correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- **Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

- **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.